

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Activités sportives spécialité Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, UNIVERSITE DE MONTPELLIER I, Université de la Méditerranée (Marseille) Aix-Marseille II Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Bordeaux II, Président de l'université de Montpellier I, Président de l'université d'Aix-Marseille II, Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier II, Président de l'université de Marne la Vallée, Président de l'université d'Aix-Marseille II, Président de l'université de Montpellier I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel maîtrise les étapes successives de la conception, de la mise en œuvre, du développement et de l'évaluation de projets ou d'événements dans le domaine du sport et du loisir sportif.

- Il conçoit le programme d'action et sa planification,
- Il participe au pilotage de projet,
- Il coordonne une équipe d'intervenants et de salariés,
- Il suit et contrôle l'exécution budgétaire du programme d'action,
- Il formalise l'organigramme de la structure,
- Il communique avec les partenaires.

Il exerce ses activités dans les domaines de la gestion financière et budgétaire, des activités juridiques et commerciales, des ressources humaines. Il sait adapter les services offerts en fonction des besoins des publics, apprécier et évaluer les différentes demandes et négocier avec les partenaires dans une perspective de développement économique et commercial.

- Il veille au respect des procédures et des échéances dans le cadre de l'exécution budgétaire
- Il gère les aspects financiers de l'organisation sportive dans le respect des règles comptables.
- Il assure les opérations administratives de l'activité concernée (organisation du secrétariat, construction de l'organigramme fonctionnel, suivi de la gestion des contrats (travail et partenariat)
- Il connaît la réglementation applicable à l'activité.
- Il apprécie les différentes demandes des partenaires, et structure l'offre de produit

- Il met en place et suit une offre d'organisation sportive – il participe à l'acte de vente
- Il assure la communication en direction des partenaires
- Il mobilise et coordonne les ressources humaines nécessaires à l'activité de la structure – il développe et planifie des projets tout en s'adaptant à la spécificité de la demande.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Ce professionnel est principalement opérationnel dans les organisations sportives et de loisir des secteurs suivants :

- les associations
- les collectivités territoriales et collectivités publiques
- les clubs professionnels
- les prestataires d'évènements
- les structures privées ou société d'économie mixte consacrées au loisir sportif
- le secteur de la remise en forme

Types d'emplois accessibles :

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Agent de développement sportif
- Coordonnateur de projet
- Conseiller
- Gestionnaire
- Chargé de mission
- Chef de projet
- Assistant de direction
- Agent commercial

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Gestion des organisations : Connaissance de la gestion et de l'organisation de l'entreprise ou de l'association, règles statutaires, gestion financière et comptable, analyse budgétaire et contrôle des coûts.

Gestion de l'événement : Méthodologie de projet – élaboration de cahiers des charges – partenariat – communication – impact économique.

Marketing appliqué aux activités physiques, sportives et de loisirs : Le marché, les perspectives, le produit commercial, la vente, l'économie du marché appliquée aux sports, aux évènements, aux spectacles sportifs et aux loisirs.

Approche juridique : Droit du sport, droit du travail et de la sécurité sociale, la sécurité et protection des usagers et droit de la responsabilité.

Gestion opérationnelle : Logistique, qualité, certification et sécurité, exploitation de bases de données et de tableaux de bord, gestion des aléas, assurances et responsabilités.

Connaissance du secteur sportif et des activités de loisirs : Approche pratique et théorique des milieux professionnels, des collectivités territoriales et du secteur associatif. Connaissance des différents types de motricité mis en jeu, les effets sur la santé, les pratiques de remise en forme, éthique et enjeux de la pratique sportive, le matériel sportif.

Communication : Langues étrangères, stratégies de communication, expression écrite et orale, informatique et multimédia.

Professionalisation : Stage et projet tutoré, méthodologies de projet et d'évaluation.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
	OUI	NON	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO N°44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :